

Principes

- Un film est un support d'information: il contient des informations en images et dans bien des cas également des informations sonores.
- Un film est un objet matériel. Le matériel filmique original contient des informations entre autres sur la production, la période de fabrication et l'histoire de cet objet historique. Un transfert sur un autre support ou média occasionne des pertes d'information, quelle que soit la méthode. Les films originaux doivent donc être absolument conservés, même après leur transfert.
- Tout film, positif ou négatif, doit être traité comme s'il était une pièce unique et ceci tant qu'aucune copie identique n'a été localisée.
- Tout film photochimique ainsi que les nouveaux supports d'images analogiques et numériques sont instables. Les conditions climatiques d'entreposage et une manipulation appropriée sont décisives pour assurer leur préservation à long terme.
- Le transfert d'un film sur un autre support (p. ex. la vidéo ou le DVD) ne garantit absolument pas la préservation des informations qu'il contient. Il est par contre utile pour la consultation et pour ménager l'original.



Conditions requises

Pour assurer la conservation des films, il faut:

- les entreposer dans un environnement frais et sec
- les emballer de manière appropriée
- entreposer les bobines horizontalement.

Pour assurer la préservation des films, il faut:

- manipuler le matériel original de manière appropriée
- contrôler régulièrement l'état du matériel
- prendre des mesures d'urgences telles que la restauration et/ou l'établissement d'un double aussi fidèle que possible sur du matériel photochimique, en cas de mauvais état du film.

Pour assurer l'accès et permettre l'utilisation des films, il faut:

- identifier et cataloguer les films
- offrir l'accès à des copies de travail pour les projections et, le cas échéant, pour la consultation
- transférer sur vidéo ou DVD pour la consultation.

